



Le Parent Correspondant 2025 – 2026

- Au Secondaire-

Le parent correspondant **REPRESENTE** les parents d'élèves de sa classe auprès de l'INSTITUT NOTRE-DAME durant toute l'année scolaire, en lien avec l'APEL qui l'assiste dans sa mission.

Sa **FONCTION** est d'établir un **LIEN** entre les parents de sa classe, l'équipe pédagogique et la Direction de l'école. Sa désignation est faite en concertation entre l'APEL et la Direction.

Pourquoi pas vous ?

- ♣ Les parents intéressés sont invités à se faire connaître auprès de l'APEL en remplissant le document joint.
- ♣ Deux Parents Correspondants par classe sont souhaités.

MISSION

Information

Interlocuteur privilégié entre les parents de la classe de son enfant et l'établissement.

- Le Parent Correspondant recueille et transmet toutes les informations susceptibles de favoriser une meilleure compréhension et communication entre tous.
- **Il transfère les mails que l'APEL lui demande de communiquer à tous les parents de sa classe**

Animation

- Le Parent Correspondant favorise des liens entre les familles de la classe.
- Il participe à l'organisation et à l'encadrement éventuel des activités de la classe, au besoin en mobilisant les parents pour assister le Professeur Principal dans la vie de la classe (ateliers, sorties, visites culturelles)

Bilan trimestriel

- En amont des trois conseils de classe, le Parent Correspondant recueille l'avis des parents de sa classe via les questionnaires trimestriels que l'APEL lui envoie.
- Il fait la synthèse des informations recueillies.
- Avant les conseils de classe, il rencontre le Professeur Principal de la classe et/ou le Responsable de Niveau pour faire un bilan général sur la classe, dont il fait un compte-rendu pour les référents APEL collège ou lycée.
- Pendant les conseils de classe, il remonte, si nécessaire, les informations essentielles et pertinentes, non connues de l'équipe pédagogique.
- A l'issue des conseils de classe, il communique aux parents de sa classe un bilan écrit, après validation du Professeur Principal et/ou du Responsable de Niveau, ainsi qu'aux référents APEL collège ou lycée.

Le rôle de Parent Correspondant demande des qualités d'écoute, d'ouverture, de disponibilité, de distanciation, de discrétion et de diplomatie.

Il remplit sa mission dans un souci de dialogue constructif et de relation confiante entre toutes les parties. Il fait part immédiatement au Professeur Principal de tout problème devant être traité dans l'urgence.

Il est là pour la classe et non pour son enfant.

Les parents ont besoin de vous, l'APEL a besoin de vous !

IMPORTANT : A la suite de leur désignation, qui leur sera confirmée par courrier, tous les Parents Correspondants devront signer la charte du PC et seront attendus à la réunion d'information qui aura lieu :

➤ Lundi 06 octobre 2025 - 18h - en salle Campan